

Politique culturelle

Sherbrooke, ville de culture



Sherbrooke



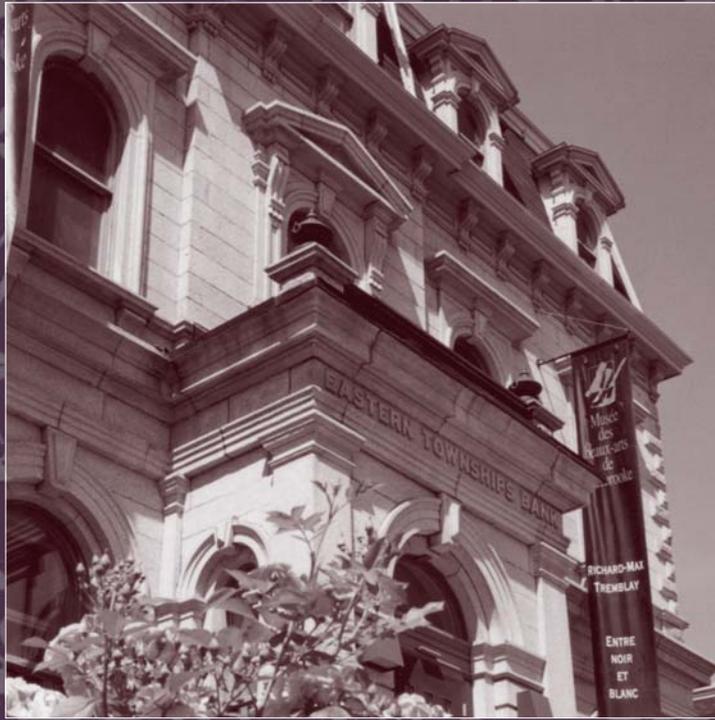


Table des matières

- 2 Message de monsieur Jean Perrault**
Maire de la Ville de Sherbrooke
- 3 Message de madame Chantal L'Espérance**
Présidente du comité de la culture
- 4 Préambule**
- 7 Survol historique des interventions municipales**
- 13 Mission**
- 14 Orientations**
- 25 Conclusion**
- 26 Membres des comités**
- 27 Mentions de provenance**
- 28 Collaborateurs à la publication**

Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de cette publication.



Message du maire

La culture anime les villes, revitalise des quartiers, crée des emplois, éveille l'intelligence et engendre une cohésion sociale. Sherbrooke ne peut se passer de telles retombées qui renforcent le sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens à son endroit. À cet égard, la concertation étroite qui s'est établie, entre la Ville et le milieu culturel qu'elle soutient, lors des travaux d'élaboration de la politique culturelle, laisse présager d'intéressantes suites.

De fait, l'adoption de la présente politique culturelle par le conseil municipal scelle un engagement mutuel : le milieu culturel peut compter sur la Ville pour l'accompagner dans son développement autant que la Ville peut compter sur le milieu culturel pour contribuer à son épanouissement social, économique et, bien sûr, culturel. L'un ne va pas sans l'autre dans une logique de **culture, un service public**.

Il faut saluer les mérites du comité de la culture qui s'est acquitté avec succès de son mandat d'élaborer la première politique culturelle de la Ville. Malgré la complexité des travaux qu'il a supervisés pour mener à terme l'exercice, le résultat, heureusement, est très clair. On y trouve, du début à la fin, des rappels de réalisations culturelles marquantes du passé qui montrent, avec beaucoup d'à-propos, la continuation du développement dans lequel s'inscrivent les actions de la politique culturelle. Ainsi, tout en actualisant la mission de la Ville qui consiste à faciliter l'accès à la culture aux citoyennes et aux citoyens, ces actions aideront également à la consolidation des organismes culturels.

Les lieux et sites culturels, tels les bibliothèques, les aires patrimoniales, les musées, les salles de spectacle, les jardins de sculptures et les galeries d'art sont dédiés au ravissement des personnes qui les fréquentent. Au cours des prochaines années, des efforts additionnels seront faits afin que le plus grand nombre possible de personnes en bénéficient. Autrement dit, oui à **Sherbrooke, ville de culture**, mais pour ses citoyennes et ses citoyens d'abord.

Agréables et nombreuses sorties culturelles à toutes et à tous.

Le maire de Sherbrooke,

A handwritten signature in black ink, which reads "Jean Perrault". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jean Perrault



Message de la présidente du comité de la culture

Le 4 février 2002, le conseil municipal a formé le comité de la culture, que j'ai l'honneur de présider, et lui a confié le mandat de doter la Ville nouvelle de Sherbrooke de sa première politique culturelle. Un an plus tard, il m'est très agréable de pouvoir dire mission accomplie.

Tout au long de la démarche, le comité de la culture s'est fait un point d'honneur de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des intervenants culturels reconnus par la Ville, car, pour les membres du comité, il allait de soi que les aspirations culturelles de ceux-ci devaient servir de matériau de base à l'élaboration de la politique culturelle. Ce fut effectivement le cas. Aussi, au nom de mes collègues du comité et en mon nom, je profite de l'occasion pour remercier les intervenants culturels de leur généreuse participation aux activités de consultation auxquelles ils furent conviés.

Plusieurs autres personnes méritent également notre reconnaissance pour le travail qu'elles ont effectué au sein de groupes ou de comités de tâches. Pour l'essentiel, leur contribution a rendu possible la concertation entre la Ville et le milieu culturel qu'elle soutient et a permis de franchir, le plus allègrement possible, l'ensemble des étapes menant à l'adoption de la politique culturelle par le conseil municipal. Leur savoir-faire et leur dévouement furent des plus appréciés.

À l'aube de sa nouvelle existence, Sherbrooke se dote d'une politique culturelle axée sur l'accessibilité des citoyennes et des citoyens à la culture. Ainsi, dans les prochaines années, la Ville soutiendra la culture afin qu'elle dispense, au plus grand nombre de personnes possible, ses nourritures de l'esprit. En cela, à n'en pas douter, la Ville et la culture feront œuvre utile.

Bonne culture!

La présidente du comité de la culture,

Chantal L'Espérance

Préambule

La culture, un service public pour que chaque citoyen ait accès à la culture

Sherbrooke, ville de culture

En 1983, Sherbrooke fut la première ville québécoise à adopter une politique culturelle. Dix-neuf ans plus tard, une analyse, réalisée par la Direction de la recherche et de la statistique du ministère de la Culture et des Communications du Québec¹, a placé Sherbrooke au deuxième rang des nouvelles villes québécoises regroupées de 100 000 habitants et plus quant à la participation des citoyens aux activités culturelles. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard, loin de là.

Outre la mise en place de services et de programmes d'aide aux organismes, à la suite de l'adoption de sa politique culturelle, Sherbrooke s'est enrichie de plusieurs équipements culturels majeurs gérés et animés, en quasi-totalité, par des artistes, artisans, bénévoles, concepteurs et gestionnaires culturels aux talents multiples. Son statut de pôle culturel régional s'en est trouvé grandement renforcé.

Ville du savoir, avec notamment deux universités et trois collèges d'enseignement général et professionnel, au cachet unique, témoignant de 200 ans d'histoire au cours desquels la communauté anglophone a contribué pour beaucoup à façonner son aspect, Sherbrooke offre un cadre de vie des plus appréciables. La culture, comme l'ont démontré de nombreuses études, étant synonyme de développement à tous points de vue, il est évident que la vitalité culturelle de la ville a incité un grand nombre d'individus, de familles et d'entreprises à s'y établir.

En somme, il est clair que la décision qu'a prise le conseil municipal en poste en 1983, de se responsabiliser en matière de développement culturel, a permis d'insuffler à la ville un supplément d'âme dont nous bénéficions tous.



Nouvelle ville, nouveau souffle

En janvier 2002, le regroupement municipal qui a donné naissance à la Ville nouvelle de Sherbrooke, la septième en importance au Québec, a entraîné la mise en place de six arrondissements. Cette structure organisationnelle, près des citoyens, a pour but principal d'assurer à la population une gamme de services de proximité, notamment dans le domaine de la culture, auxquels elle est en droit de s'attendre. Ces services contribuent à garantir aux résidents de chaque arrondissement une qualité de vie qui est en conformité avec leurs aspirations.

Dans le domaine de la culture, il a été convenu que le loisir culturel pratiqué à l'échelle de l'arrondissement constituait un service de proximité. On entend par **loisir culturel**, d'une part, une pratique amateur visant l'initiation – à différents degrés de perfectionnement – à un art, à une science ou à une activité socio-culturelle (pratique expressive) et, d'autre part, la participation comme lecteur, auditeur, spectateur ou contemplateur d'une œuvre ou d'une réalisation culturelle de toute nature (pratique impressive). Ainsi, les organismes et les équipements de loisirs culturels qui ont une desserte dans l'arrondissement relèvent des conseils d'arrondissements qui ont le mandat de les soutenir ou de les gérer, selon le cas. Par ailleurs, les organismes professionnels et les organismes de loisirs culturels qui œuvrent à l'échelle municipale ou au-delà, de même que les équipements culturels qui servent à toute la collectivité, relèvent de l'administration centrale.

Cette réalité organisationnelle, résultant du partage des responsabilités entre la Division de la culture et de la bibliothèque du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire et les sections des loisirs et du milieu de vie des arrondissements, a été prise en considération, lors des travaux d'élaboration de la politique culturelle, afin qu'elle soit porteuse de développement pour la vie culturelle sherbrookoise. À cet égard, il est certain que le développement durable de la culture repose grandement sur la vitalité des secteurs économique et social de la ville, et vice-versa.

Le milieu culturel, maître d'œuvre

L'industrie culturelle est une branche importante et dynamique de l'économie du pays. Les librairies, les salles de spectacle, les cinémas, les médias, les galeries d'art, les magasins de disques et de vidéos, du secteur privé, sont des diffuseurs de produits culturels, soumis aux lois du marché, qui comblent des besoins essentiels de la population en matière culturelle. Sherbrooke profite grandement de l'apport de cette industrie créatrice de nombreux emplois. Il existe, par ailleurs, une réalité culturelle, d'origine sherbrookoise, qui elle n'est pas entièrement soumise à la loi de l'offre et de la demande.

Cette autre réalité est celle vécue principalement par les individus et les organismes sans but lucratif, professionnels ou non, en arts visuels, en arts de la scène, en patrimoine et muséologie, en culture scientifique,

en métiers d'art, en lettres et littérature, en arts médiatiques et en organisation d'événements. Pour la Ville, ce sont ces organismes et ces **intervenants culturels** – c'est-à-dire l'ensemble des individus qui s'engagent, à un titre ou à un autre, en vue de contribuer à la vitalité du secteur culturel sans but lucratif – qui forment le **milieu culturel**. Conséquemment, la catégorie des organismes sans but lucratif reconnus par la Ville² et qui, de ce fait, bénéficient de son soutien (la Ville n'a pas institué, jusqu'à ce jour, de programme d'aide qui s'adresse aux individus), composent le **milieu culturel reconnu**.

À l'abri de toute ingérence, les organismes reconnus déterminent, dans une large mesure, la teneur de la vie culturelle municipale. Le passé étant garant de l'avenir, la Ville leur reconnaît d'emblée le statut de principal **maître d'œuvre** de la culture sherbrookoise et accepte d'assumer un rôle de soutien à la réalisation de leurs projets. La Ville continuera donc à exercer son **leadership** en vue de la mise en place de conditions favorables à l'atteinte des objectifs poursuivis par ces organismes. Par ailleurs, comme elle l'a fait jusqu'à maintenant, la Ville prendra ses responsabilités en entreprenant et en menant à terme des projets, comme celui de la bibliothèque Éva-Sénécal, par exemple, qui combleront des besoins collectifs que le milieu culturel n'est pas en mesure de satisfaire.

Sherbrooke, ville de cultures

L'offre culturelle est abondante à Sherbrooke de même que la participation du public aux diverses activités proposées. Cette réalité témoigne d'une remarquable ferveur des citoyens pour la culture, et notamment pour sa nature plurielle. En effet, les apports de nos concitoyens des anciennes villes de banlieue et ceux des autres communautés culturelles contribuent, en la diversifiant, à renforcer la vie culturelle sherbrookoise. Ainsi, inéluctablement, la culture se transforme et, à son tour, transforme la ville³. D'où l'importance pour Sherbrooke d'adopter, au tout début de sa nouvelle existence, une politique culturelle engageante et, de ce fait, porteuse de lendemains qui chantent et enchantent.

1. Garon, Rosaire, *La culture de ville en ville indicateurs de participation aux activités culturelles*, ministère de la Culture et des Communications, document dactylographié, 16 p., Colloque les Arts et la Ville, Sherbrooke, octobre 2002.
2. Pour être reconnu, un organisme doit rencontrer les critères mentionnés dans la politique de reconnaissance des organismes de la Ville de Sherbrooke.
3. La revitalisation du quartier Saint-Roch de la Ville de Québec, à la suite de l'aménagement de nombreux ateliers d'artistes en arts visuels qui s'y est fait, est un exemple patent de l'impact de la culture sur un milieu de vie.

Survol historique des interventions municipales

Les interventions actives, constantes et structurées des villes dans le développement culturel est un phénomène relativement récent. Elles remontent surtout aux années 1960 pour ensuite croître et se généraliser dans les années 1980 et 1990.

Au 19^e siècle et dans la première partie du 20^e siècle, la Ville de Sherbrooke intervient de façon ponctuelle. Elle prête, par exemple, sa salle du conseil en 1859 pour des spectacles de musique, de théâtre et de variétés. Elle allouera des locaux de son nouvel hôtel de ville aux mêmes fins en 1923 et par la suite. Elle subventionne les fanfares et érige déjà, au 19^e siècle, des kiosques dans les parcs, ce qu'elle poursuivra au cours des années 1930, pour leur permettre de donner des concerts publics. La Sherbrooke Library and Art Association reçoit, dans les années 1880, une aide annuelle.

La Ville avait fait preuve de vision en 1901 quand elle avait accordé un congé de taxes foncières pour une période de dix ans au promoteur du Théâtre Clement qui construisit, sur la rue Wellington Nord, une imposante salle de 1042 sièges. Celle-ci sert de centre culturel jusque dans les années 1930 (sous le nom de His Majesty's depuis 1911). En 1937, elle érige elle-même une immense scène sur les terrains de l'exposition qui se prête au « pageant » historique de son centenaire (la date de fondation de Sherbrooke a depuis été révisée) et à des grands jeux dans les années suivantes.

La Ville commence à investir, en 1943, dans des édifices qui abritent des organismes culturels, soit d'abord dans l'ancienne Central School, sur la rue King Ouest, qui abrite, entre autres, la Bibliothèque nationale qui se retrouvait depuis 1906 dans des locaux épars. Elle la municipalise en 1956 et l'installe dans l'ancien édifice de la Poste qu'elle a récupéré et qu'elle rénovera à grands frais en 1978. La Sherbrooke Library y sera intégrée en 1973. À l'étage supérieur de cet édifice, elle aménage, en 1961, le Théâtre de poche après avoir ouvert le Théâtre Arlequin au pavillon du parc Jacques-Cartier en 1959. L'achat du domaine Howard en 1961 permet d'offrir, grâce à Sherbrooke Art, des expositions de peinture qui s'étalent de 1963 à 1973 et rend possible l'installation, dans ses locaux, de la Société d'histoire des Cantons-de-l'Est en 1976 et celle d'autres organismes par la suite.

L'ouverture de la Grande salle et de la Petite salle de l'Université de Sherbrooke, en 1964, et la création du Centre culturel en 1969 marquent une étape importante de la promotion des arts de la scène, des arts visuels, des métiers d'art et du cinéma d'auteur. La Ville contribue à l'amélioration de l'équipement du Centre culturel, ce qu'elle répétera en 1985 et en 1998. En collaboration avec le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, elle s'engage, en 1971, dans les Ateliers d'animation culturelle qui instaurent un apprentissage généralisé, ouvert à tous, des arts visuels et des métiers d'art, mouvement qui soulève un grand enthousiasme. L'Orchestre symphonique de Sherbrooke, que la Ville subventionnait depuis 1947, déménage au Centre culturel. La Ville alloue maintenant une aide au fonctionnement de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke.

À la suite des interventions municipales qui se multiplient au gré des besoins, la nécessité se fait sentir d'une coordination et d'une planification ordonnées. Une convergence d'ordre culturel apparaît : la Ville avait créé, en 1980, les Services récréatifs et communautaires; le Conseil de la culture de l'Estrie avait été mis sur pied l'année précédente; au début des années 1980, la Direction régionale du ministère des Affaires culturelles s'installait à Sherbrooke. Les temps sont propices pour la tenue des états généraux de la culture, pour la proclamation, en 1982, et l'entrée en vigueur, en 1983, de la première politique culturelle de la Ville, l'une des toutes premières établies par une ville au Canada. Le comité culturel est créé, formé de représentants des divers secteurs d'activités culturelles, pour soutenir le conseil municipal.

Dans les années suivantes, l'administration municipale intègre progressivement les Ateliers d'animation culturelle. D'abord situés au Centre de loisirs Sainte-Jeanne-d'Arc, ils sont installés finalement, en 1974, dans l'ancienne école Racine acquise par la Ville. Celle-ci met en place son programme d'aide à la diffusion de spectacles dans les salles. En 1983, elle a fait d'importantes rénovations au théâtre du parc Jacques-Cartier qui servait à plusieurs troupes. En 1987, elle le rend multifonctionnel, avec priorité au théâtre.

Pour encourager ses artistes, elle prend l'initiative, en 1988, avec le concours d'un partenaire, de la tenue de concerts d'été à la Place de la cité et crée, en 1989, des prix d'excellence pour individus, organismes et mécènes, ainsi que le Grand Prix littéraire de la Ville de Sherbrooke. Celui-ci est toujours remis régulièrement.

La même année, la Ville devient membre de l'organisme national les Arts et la Ville qu'elle accueillera, pour la tenue de son colloque annuel, en 1992 et en 2002, et elle confère au Fonds du patrimoine estrien le mandat d'inventorier le patrimoine architectural sherbrookoïse et de proposer une réglementation pour le protéger.

Les années 1990 et les suivantes s'avèrent encore fécondes, sous divers aspects, pour le développement culturel. C'est d'abord l'amorce d'une révision de la politique culturelle, à la suite de la convocation des états généraux, et la mise en place de la Société de développement économique de la région sherbrookoïse (SDÉRS), dont la Société de développement culturel (SDÉRS-culture). Le rôle de celle-ci est de soutenir des projets d'envergure susceptibles de contribuer au développement culturel. C'est ensuite l'érection, avec la collaboration du ministère des Affaires culturelles, de la bibliothèque municipale Éva-Senécal dotée de tous les services appropriés et la constitution d'une collection d'œuvres d'art d'artistes professionnels pour l'embellissement et l'ornementation des édifices municipaux.

En 1991, la Ville révisé sa politique culturelle et adopte un plan d'implantation et d'intégration architecturales afin de protéger les aires patrimoniales désignées. Elle aménage, en 1992, le Centre d'interprétation de l'histoire de Sherbrooke dans l'édifice patrimonial occupé jusque-là par la bibliothèque municipale et y installe la Société d'histoire de Sherbrooke et la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est. En 1994, elle contribue à la restauration et à l'aménagement d'un autre édifice historique de la rue Dufferin, le Musée des beaux-arts de Sherbrooke. Ces organismes sont subventionnés par la Ville.

Les villes qui autrefois subventionnaient plus facilement les organismes sportifs ont réalisé qu'il fallait le faire aussi pour les activités et les organismes culturels. Cette attitude reflète une prise de conscience de leur responsabilité dans le domaine des arts, mais correspond aussi à une situation de fait. Statistique Canada révèle que, pour l'année 1992, à l'échelle nationale, 42 % des gens ont assisté au moins à un concert, à une pièce de théâtre ou à un spectacle de danse.

Sherbrooke a recouru à divers systèmes de gestion des activités et des organismes culturels. Ainsi, en 1994, elle signe une convention avec le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke qui agira à titre de délégué gestionnaire et de soutien au milieu culturel en art d'interprétation, mandat qui durera jusqu'en 1999. En 1996, après la disparition de la SDÉRS-culture, elle confie à la Société d'initiative et de gestion culturelles (SIGEC) la responsabilité de développer l'entrepreneuriat culturel, d'harmoniser les services, de regrouper tous les partenaires administratifs et culturels en cause au service de la population de la région.

Les Services récréatifs et communautaires reprennent la Section culturelle en main en 2000. Ils gèrent les programmes d'aide que la Ville destine aux organismes culturels sherbrookoïse reconnus et soutiennent le développement du secteur. Un chef de division est nommé en 2001 pour la culture et la bibliothèque.

Sherbrooke, soucieuse en particulier des œuvres d'art publiques, forme également, en 2000, la Commission des arts visuels et le comité d'acquisition d'œuvres d'art. En 2001, elle procède à l'inauguration d'un laboratoire photo et d'un atelier de couture (utile pour les organismes en arts de la scène), situés dans l'édifice du Regroupement des artistes des Cantons de l'Est, ainsi que d'une résidence d'artistes en collaboration avec le Séminaire de Sherbrooke. Devenue indépendante de l'appareil municipal, la SIGEC poursuit tout de même son rôle d'accompagnement des organismes culturels, spécialement ceux en difficultés financières et instaure, entre autres, le Bureau de film et de télévision de l'Estrie pour attirer des producteurs dans la région.

Les équipements culturels doivent être périodiquement rafraîchis et, pour ce faire, on recourt à la Ville. En 1996, c'est le Petit Théâtre de Sherbrooke; en 1997, la salle Maurice-O'Bready du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke. La même année, c'est le Théâtre Granada qu'il faut récupérer et rénover, ce que l'administration municipale réussit, grâce aussi à la contribution importante de la Fondation J.A.-Louis- Lagassé. En l'an 2000, Sherbrooke, avec l'aide de diverses instances privées et publiques, parvient à faire recycler un élément important de son patrimoine industriel, l'usine Kayser. Celle-ci abrite désormais le Musée des sciences et de la nature et les Résidences Soleil Manoir du Musée. La Ville se montre prête à contribuer à la réalisation d'un centre de production des arts de la scène en partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.



Interventions avant le regroupement des diverses municipalités

La majorité des villes et des municipalités regroupées avaient déjà, dans les récentes années, proclamé une politique culturelle et elles avaient, selon leur ancienneté, pris un certain nombre d'initiatives à caractère culturel.

Lennoxville, stimulée par la présence de l'Université Bishop's sur son territoire, manifeste depuis longtemps un intérêt pour les arts et la littérature. Les activités musicales et théâtrales se multiplient dès le 19^e siècle et plusieurs peuvent se réaliser dans une salle de l'hôtel de ville inauguré en 1878. Par conséquent, la Ville, soucieuse de son histoire et de son patrimoine, pose plusieurs gestes. En 1912, elle intègre une bibliothèque dans ses murs. En 1970, la Ville alloue un local à la Société d'histoire et de musée de Lennoxville-Ascot pour entreposer ses archives et ses objets. Ensuite, conjointement avec cette société, elle acquiert la maison Speid (1862) pour en faire le Musée et Centre culturel Uplands qui ouvre ses portes en 1988. Entretenu par la Ville, celui-ci devient, en 1999, le Centre culturel et du patrimoine Uplands et s'ouvre à des expositions et à des concerts variés. En 1989, la Ville met sur pied un comité culturel municipal, voit à faire protéger deux sites archéologiques importants et, pour conserver son patrimoine bâti, fait dresser un inventaire et adopte un plan d'urbanisme. C'est en 1995 qu'elle instaure sa politique culturelle et crée le poste de responsable des loisirs, constituant ainsi un lien entre elle et les organismes culturels. Elle décide de consacrer 3 % de son budget à des projets d'ordre culturel et offre un espace à l'hôtel de ville aux artistes de la localité pour y travailler, donner des cours et organiser des ateliers. Elle amorce une collection d'œuvres d'art. La bibliothèque relève depuis 1912 de la Lennoxville Library Association, un organisme privé, mais elle est installée depuis 1970 dans l'ancien édifice de la Poste et reçoit une subvention de la Ville pour son fonctionnement. La Ville subventionne aussi la tenue du Festival de théâtre, qui se tient au Théâtre Centennial de 1972 à 1982.

Bromptonville est aussi marquée par une assez longue tradition comme en témoigne son patrimoine bâti. Pour cette raison, la Ville constitue, en 1985, un comité du patrimoine pour le protéger et sensibiliser la population à cette richesse culturelle. En 1981, elle installe une bibliothèque à l'hôtel de ville mais, en 1996, elle la déménage dans des locaux spécialement aménagés dans une école primaire et lui donne le nom de bibliothèque Gisèle-Bergeron. L'année 2001 s'avère remarquable : d'une part, la Ville proclame sa politique culturelle, instaure un comité Arts et Culture, embauche un agent de développement culturel; d'autre part, en collaboration avec la compagnie Kruger, elle crée la Fondation Environnement Brompton qui avec d'autres commanditaires financent la construction de la Maison des arts et de la culture de Brompton. Pourront s'y tenir des cours d'art, des expositions et d'autres activités culturelles.

Fleurimont, autrefois Ascot-Nord, acquiert son indépendance en 1937 et son nom en 1971. Elle ne tarde pas à bâtir en 1980 le centre Julien-Ducharme. En 1985, elle y ajoute une dizaine de salles multifonctionnelles

qui permettent la pratique de loisirs culturels et sportifs. Grâce à son comité Art et Culture nouvellement formé, la Ville amorce, en 1995, son édition annuelle de Arts Fleurimont durant laquelle se produisent des artistes individuels et des groupes. En 1998, elle accueille le Festival des traditions du monde. À cette occasion, une vingtaine de communautés ethnoculturelles illustrent leurs traditions artistiques. C'est en 2000 que Fleurimont implante sa politique culturelle et maintient en fonction son comité Art et Culture. Elle investit alors dans le centre Julien-Ducharme dont des locaux sont aménagés pour favoriser la pratique, entre autres, des arts visuels et de la danse. Ses citoyens bénéficient, à la suite d'une entente, des services de la bibliothèque municipale Éva-Senéal.

Rock Forest, bien qu'étant le site d'une paroisse en 1891, n'acquiert le statut de ville qu'en 1921. Elle inaugure sa bibliothèque municipale en 1983 et en aménage une nouvelle en 1998 dans un immeuble situé sur la rue du Haut-Bois. La même année, elle met sur pied un comité Arts et Culture. Celui-ci élabore une politique culturelle que la Ville adopte officiellement en 2001. Rock Forest entreprend l'aménagement de son centre culturel en 1999, qui sera inauguré en 2000. Le centre abrite la bibliothèque et accueille des expositions. Il fut ainsi le pivot de la Grande Virée artistique de l'été 2002.

Ascot, au cours des années 1980, négocie et conclut une entente avec Sherbrooke pour que ses citoyens jouissent des services de la bibliothèque municipale Éva-Senéal. De plus, elle conclut une entente similaire avec la bibliothèque de Lennoxville, offrant ainsi à sa population anglophone un même service. En 1990, elle subventionne, en parts égales avec le ministère des Affaires culturelles : l'installation de sept panneaux d'interprétation du patrimoine dans le secteur de Capelton et de Milby; des recherches archéologiques dans le hameau de Capelton; la réalisation d'un projet d'interprétation géominier. Elle ouvre son hôtel de ville aux artistes locaux qui y tiennent mensuellement un vernissage et une exposition. Les murs de la salle publique deviennent une véritable galerie d'art. La Ville acquiert, chaque année, un tableau d'un des artistes qui exposent et lance une collection d'œuvres d'art au profit des citoyens et des artistes.

Deauville, autrefois appelée Petit-Lac-Magog et connue comme centre de villégiature, a encouragé le théâtre d'été le Petit Thé des Bois en lui retournant les taxes versées et en lui attribuant une subvention. Elle prête un local de l'hôtel de ville au Club de tissage.

Saint-Élie-d'Orford, qui voit le jour comme municipalité en 1899, met en marche sa bibliothèque municipale en 1979. Deux ans plus tard, elle inaugure un nouvel hôtel de ville qui comprend une salle communautaire et la bibliothèque.



Mission culturelle

axée sur le citoyen

La mission culturelle de la Ville¹ consiste à faciliter l'accès à la culture à tout citoyen désireux d'en bénéficier.

Pour actualiser sa mission culturelle, qui vise notamment à développer et à maintenir un fort sentiment d'appartenance des citoyens à leur milieu de vie, la Ville se dote d'une politique culturelle dont les orientations et les moyens de réalisation reposent sur cinq principes directeurs :

- la contribution de la culture est essentielle à la qualité de vie;
- le leadership exercé par une Ville est indispensable au maintien et à l'accroissement de sa vitalité culturelle;
- la mise en valeur de la réalité culturelle d'une ville est le plus sûr moyen de laisser s'épanouir les traits caractéristiques de sa personnalité;
- le soutien octroyé à la vie culturelle est un investissement qui entraîne de nombreuses retombées sociales et économiques dans toutes les sphères de l'activité humaine;
- la participation des citoyens représente la plus importante retombée sociale d'une politique culturelle municipale.

1. Dans la mission culturelle et les orientations de la présente politique, les termes Sherbrooke, Ville et ville incluent les six arrondissements ainsi que les organismes de loisirs culturels qui relèvent de leur juridiction.

Orientations

En conformité avec les visées de développement privilégiées par le milieu culturel reconnu, la politique culturelle compte 10 orientations qui s'appliquent aux instances municipales concernées ainsi qu'à l'ensemble des organismes reconnus, peu importe leur type d'activités, leur lieu d'intervention sur le territoire municipal ou leur rattachement à l'une ou l'autre des communautés culturelles présentes à Sherbrooke. Il s'agit des orientations suivantes :

- 1 - Reconnaître le rôle de maître d'œuvre des organismes en matière de développement culturel; en parallèle, assumer la réalisation de projets d'intérêt collectif
- 2 - Valoriser le milieu culturel de la ville
- 3 - Créer un contexte favorable à la participation des citoyens aux activités culturelles
- 4 - Soutenir les organismes culturels reconnus par la Ville
- 5 - Maintenir et développer l'éventail des activités culturelles
- 6 - Diffuser l'information sur les activités culturelles des organismes reconnus
- 7 - Préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales et naturelles de la ville
- 8 - Compléter le parc d'équipements culturels du plan directeur en cours et préparer un nouveau plan directeur en regard de la réalité culturelle actuelle de la ville
- 9 - Susciter la participation des citoyens corporatifs à la réalisation du dessein culturel
- 10 - Harmoniser les politiques et la gestion des services et des programmes de la politique culturelle de la Ville



Pour mémoire

En 1983

Sherbrooke met en place un comité culturel qui restera en activité jusqu'en 1996.

En 1995

Lennoxville adopte une politique culturelle de même que Fleurimont en 2000, et Bromptonville et Rock Forest en 2001.



7



8

Orientation 1

Reconnaître le rôle de maître d'œuvre des organismes en matière de développement culturel; en parallèle, assumer la réalisation de projets d'intérêt collectif

Par l'entremise du comité de la culture, la Ville réaffirme sa volonté de reconnaître l'autonomie des organismes dont la vocation est d'œuvrer au mieux-être des citoyens par la pratique culturelle et de les soutenir. En même temps, la Ville endosse sa part de responsabilité en mettant ses ressources humaines, financières et techniques au service de la réalisation de projets qui sont de son ressort comme, par exemple, l'identification des zones patrimoniales municipales.

Par ailleurs, à l'instar d'autres domaines, elle reconnaîtra l'importance du développement culturel sous l'angle économique.

En conséquence,

- la Ville révisera la composition du comité de la culture, notamment en vue d'y nommer des représentants du milieu culturel relevant de l'administration centrale et un ou des représentants du milieu culturel relevant des arrondissements;
- elle confiera au comité de la culture les mandats de :
 - superviser et d'évaluer annuellement l'application de la politique culturelle;
 - constituer le forum permanent des échanges entre les secteurs politique, culturel et administratif, pour en arriver à des propositions de politiques, de réglementations et de programmes;
- elle confiera la coordination des travaux du comité à la Division de la culture et de la bibliothèque.

*Pour mémoire***En 1989**

Sherbrooke crée le Grand Prix littéraire de la Ville à la demande de l'Association des auteurs des Cantons-de-l'Est.

En 1995

Lennoxville prête un local de l'hôtel de ville à des artistes pour la tenue de leurs activités de création, d'animation et d'enseignement.

Orientation 2

Valoriser le milieu culturel de la ville

Dans plusieurs domaines de l'activité municipale, la Ville reconnaît la contribution du milieu culturel, et notamment celle des bénévoles, à la qualité de vie.

En conséquence,

- la Ville privilégiera l'apport de la culture dans tous les secteurs d'activités municipales qui s'y prêtent;
- elle attribuera à ses élus et représentants le rôle d'ambassadeurs du travail des organismes, des artistes, des artisans, des travailleurs et des concepteurs culturels, amateurs et professionnels, à Sherbrooke comme à l'extérieur de la ville;
- elle maintiendra la remise du Grand Prix littéraire de la Ville et en développera le concept, s'il y a lieu;
- elle instituera, pour des catégories qui sont à définir, un programme de soutien aux artistes, artisans, travailleurs et concepteurs culturels;
- elle produira un outil de communication présentant tous les artistes, artisans, travailleurs et concepteurs culturels professionnels œuvrant à Sherbrooke.



9

10

Pour mémoire

En 1981

Bromptonville loge la bibliothèque municipale dans un local de l'hôtel de ville.

En 1990

En collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, Sherbrooke érige la bibliothèque Éva-Senécal pour répondre aux besoins d'accès à l'information de la population et lui offrir une série de services connexes, tels que des activités d'animation, la navigation sur l'Internet, la location de films, de disques compacts, de jouets, etc.

En 2000

Fleurimont investit 80 000 \$ dans le centre communautaire Julien-Ducharme afin d'adapter des locaux à la pratique d'activités culturelles.



11



12

Orientation 3

Créer un contexte favorable à la participation des citoyens aux activités culturelles

La Ville facilitera l'accès à tous à l'activité culturelle en définissant un environnement propice à l'épanouissement des citoyens. Elle favorisera la participation, à tous points de vue, du plus grand nombre de citoyens aux activités culturelles.

En conséquence,

- la Ville favorisera le maintien et le développement des comités de la culture des arrondissements;
- elle encouragera la formation d'un comité de la culture dans les arrondissements où il n'en existe pas encore;
- elle proposera, à même les structures existantes, la mise en place d'un réseau de lieux dédiés à la pratique culturelle dont certains, qui donneront principalement des services de proximité, relèveront des conseils d'arrondissements;
- elle rapprochera les services de la population en faisant circuler les activités culturelles dans les arrondissements;
- elle développera ses différents pôles culturels, notamment celui du centre-ville;
- elle privilégiera l'implantation au centre-ville des équipements culturels majeurs.

*Pour mémoire***En 1984**

Sherbrooke met en place son *programme d'aide à la diffusion* de spectacles dans les salles de la ville.

En 1995

Lennoxville consacre un peu plus de 3 % de son budget en soutien à la culture.

En 1997

Rock Forest achète au coût de 300 000 \$ un édifice en vue d'en faire un centre culturel. L'année suivante, elle débourse 200 000 \$ pour y installer la bibliothèque municipale, puis, en 1999, elle investit 100 000 \$ dans l'aménagement des lieux.

Orientation 4**Soutenir les organismes culturels reconnus par l'administration centrale ou l'arrondissement**

La politique culturelle, dans ses définitions de principes directeurs, d'orientations et de moyens de réalisation, vise à doter l'administration de la Ville des concepts tout autant que des outils qui lui permettront de s'acquitter des responsabilités de la mission qu'elle se reconnaît en matière de culture.

En conséquence,

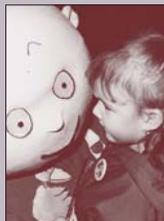
- la Ville proposera une nouvelle politique de reconnaissance des organismes;
- elle améliorera si c'est nécessaire les services et programmes d'aide existants et en développera de nouveaux selon les besoins émergeant du milieu culturel toujours en évolution;
- elle révisera périodiquement l'enveloppe budgétaire du soutien à la culture;
- elle statuera sur la reconnaissance des diffuseurs en lien avec les responsabilités de la Ville.



13



14



15

Pour mémoire

En 1995

Le comité Art et Culture de Fleurimont organise la première fin de semaine culturelle multidisciplinaire *Arts Fleurimont*.

En 2001

Sherbrooke procède à l'inauguration d'un laboratoire photo et d'un atelier de couture, logés dans l'édifice du Regroupement des artistes des Cantons de l'Est, ainsi que d'une résidence d'artistes en collaboration avec le Séminaire de Sherbrooke.



16



17

Orientation 5

Maintenir et développer l'éventail des activités culturelles

Presque toutes les disciplines artistiques et activités culturelles sont présentes sur la scène sherbrookoise : arts de la scène (théâtre, danse, musique); lettres et édition; arts visuels (peinture, sculpture, gravure, photographie, ...); métiers d'art; patrimoine et muséologie; cinéma et vidéo; culture scientifique. Cette diversité constitue un atout majeur dans les réalisations actuelles et les perspectives d'avenir d'autant plus qu'elle s'enrichit des talents issus des différentes communautés culturelles de la ville.

En conséquence,

- la Ville apportera une attention particulière à la reconnaissance d'organismes œuvrant dans des disciplines nouvelles ou moins bien représentées telles que, par exemple, le multimédia, les arts médiatiques et les arts numériques;
- elle élargira le concept des concerts de la Place de la cité à d'autres disciplines artistiques et à l'expression multiculturelle;
- elle présentera, dans le cadre des concerts de la Place de la cité, des spectacles dans d'autres lieux publics.

*Pour mémoire***En 1990**

Sherbrooke commence à faire la promotion des activités culturelles des organismes reconnus dans le bulletin municipal.

En 2001

Le comité Art et Culture de Fleurimont lance le dépliant d'information trimestriel *Le Fleurimont culturel*.

Orientation 6

Diffuser l'information sur les activités culturelles des organismes reconnus

En prenant une part active à l'expression culturelle, la Ville assume la part de responsabilité qui ne peut être entièrement dévolue aux organismes culturels reconnus. Une de ces responsabilités consiste à intéresser aussi bien sa population que la clientèle touristique à l'expression culturelle locale et à faire connaître le plus largement possible ses institutions culturelles et les réalisations artistiques sherbrookoises.

En conséquence,

- la Ville bonifiera son site Internet pour qu'il devienne un portail d'accueil des organismes culturels, notamment la page des activités culturelles de la version virtuelle du bulletin municipal l'infoSHERBROOKOIS;
- elle veillera à l'utilisation maximale des colonnes Morris existantes aux fins d'information sur les activités culturelles locales et en installera de nouvelles au besoin;
- elle encouragera la publication régulière d'informations sur les activités culturelles;
- elle révisera et complétera l'identification des équipements culturels par une signalisation, notamment sur les principaux axes routiers, qui en facilitera l'accès.



18



19



20

Pour mémoire

En 1985

Bromptonville crée le comité du patrimoine dont le mandat consiste à veiller à la protection du patrimoine local.

En 1986

Lennoxville effectue un inventaire du patrimoine bâti et identifie les secteurs de la ville dont l'intérêt patrimonial doit être préservé.

En 1991

Sherbrooke adopte un plan d'implantation et d'intégration architecturales en vue de protéger les aires patrimoniales désignées.



21



22

Orientation 7

Préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales et naturelles de la ville

L'environnement naturel confère à la ville la beauté de son site et doit faire l'objet d'une attention particulière. De même, le patrimoine bâti concourt à conférer à la ville sa personnalité. Ses maisons, bâtiments et sites doivent être répertoriés, documentés, préservés et mis en valeur.

En conséquence,

- la Ville ajoutera au mandat du comité de la culture la responsabilité d'émettre des avis au comité consultatif d'urbanisme en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine architectural et naturel;
- elle identifiera, en collaboration avec les organismes du milieu, les sites et bâtiments patrimoniaux par une signalisation efficace et des panneaux d'interprétation;
- elle accroîtra et mettra davantage en valeur la collection d'œuvres d'art publiques de la Ville selon les règles définies dans la politique de gestion en vigueur.

*Pour mémoire***En 1981**

Saint-Élie-d'Orford inaugure l'immeuble qui abrite l'hôtel de ville, le centre communautaire et la bibliothèque municipale.

En 1987

Lennoxville acquiert, conjointement avec la Société d'histoire et de musée de Lennoxville-Ascot, la maison patrimoniale Speid.

En 1992

Sherbrooke, en partenariat avec le ministère des Affaires culturelles, aménage, dans un de ses bâtiments, le Centre d'interprétation de l'histoire de Sherbrooke et y abrite, gratuitement, la Société d'histoire de Sherbrooke et la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est.

En 1997

Sherbrooke acquiert le Théâtre Granada grâce à un don de la Fondation J.A.-Louis-Lagassé.



23



24

Orientation 8

Compléter le parc d'équipements culturels du plan directeur en cours et préparer un nouveau plan directeur en regard de la réalité culturelle actuelle de la ville

Ces dernières années, l'ancienne Ville de Sherbrooke avait consacré des ressources importantes à la construction ou la rénovation d'équipements culturels majeurs : bibliothèque Éva-Sénécal; Musée des beaux-arts; Centre d'interprétation de l'histoire; Musée de la nature et des sciences; salle Maurice-O'Bready du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke; Théâtre Granada. Seul le Centre de production des arts de la scène est resté à l'état de projet. Pour leur part, en 1997 et 2001, les anciennes villes de Rock Forest et de Bromptonville avaient respectivement investi dans l'aménagement d'un Centre culturel et dans la construction d'une Maison des arts et de la culture. De même, l'ancienne Ville de Lennoxville avait investi des sommes substantielles dans l'achat d'une maison patrimoniale, la maison Speid, pour en faire le Centre culturel et du patrimoine Upland's, ainsi que dans la mise sur pied du centre communautaire Amédée-Beaudoin où se déroulent différentes activités à caractère culturel. Ceci étant dit, le regroupement municipal impose à présent d'établir une adéquation nouvelle entre les équipements culturels et les besoins collectifs, notamment ceux de proximité.

En conséquence,

- la Ville mènera à terme, avec le concours du ministère de la Culture et des Communications du Québec, le projet de Centre de production des arts de la scène;
- elle facilitera le cheminement du dossier d'amélioration des espaces et des équipements du Théâtre Centennial;
- elle maximisera l'utilisation des lieux culturels existants;
- elle établira un plan directeur des équipements culturels visant le réaménagement d'espaces, de lieux ou d'édifices disponibles ou la mise en chantier de nouveaux équipements répondant aux besoins de développement du milieu culturel.

Pour mémoire

En 2001

Bromptonville réalise son engagement de doter la ville d'une Maison des arts et de la culture grâce, entre autres, à une contribution financière importante de la compagnie Kruger.

En 2002

Sherbrooke voit se concrétiser le projet du Musée de la nature et des sciences, fruit d'une collaboration entre les partenaires publics (Ville et gouvernements provincial et fédéral) et d'un investissement privé dans la rénovation du bâtiment.

En effet, en se portant acquéreur des deux tiers de l'ancienne usine Kayser, le propriétaire des Résidences Soleil a donné le coup d'envoi à l'installation du Musée dans la partie inoccupée de l'édifice.



25



26

Orientation 9

Susciter la participation des citoyens corporatifs à la réalisation du dessein culturel

Le soutien des différents paliers gouvernementaux reste, dans la plupart des cas, bien en deçà des besoins à combler pour assurer de bonnes conditions de travail au milieu culturel. Des citoyens corporatifs l'ont compris et se sont révélés, au fil des ans, de précieux partenaires à la réalisation d'activités culturelles. Il faut consolider et développer ce partenariat.

En conséquence,

- la Ville bonifiera l'apport des partenaires publics et parapublics à la réalisation des projets dont elle assume la responsabilité en sollicitant la contribution de partenaires majeurs du secteur privé;
- elle favorisera, à l'intention des organismes reconnus qu'elle appuie, la signature d'ententes avec des partenaires aux missions compatibles;
- elle poursuivra, en collaboration avec ses partenaires actuels, le projet d'implantation d'une résidence d'artistes;
- elle renforcera, en partenariat avec les propriétaires d'édifices, les différents programmes de revitalisation urbaine pour redonner aux secteurs historiques de Sherbrooke l'image de leur passé culturel.

*Pour mémoire***En 1997**

Sherbrooke confie pour trois ans à la Société d'initiative et de gestion culturelles (SIGEC) le mandat de gérer ses programmes d'aide aux organismes reconnus. À cette époque-là, les objectifs de la SIGEC sont de regrouper les partenaires administratifs et culturels, de développer l'entrepreneurship culturel et d'harmoniser les services à l'échelle de la M.R.C.

En 2002

Sherbrooke reconduit le mandat de la commission des arts visuels et invite les conseils d'arrondissements à recourir à ses services pour s'assurer de l'intégration harmonieuse des œuvres d'art publiques dans les lieux relevant de leur juridiction.

Orientation 10**Harmoniser les politiques et la gestion des services et des programmes de la politique culturelle de la Ville**

La création récente de la Ville nouvelle pose le défi de la cohérence. Il ne peut y avoir deux poids, deux mesures en matière de services municipaux. Dans le domaine de la culture, les politiques, services et programmes issus des villes regroupées doivent être harmonisés pour en assurer l'équité.

En conséquence,

- la Ville adoptera une politique de reconnaissance qui s'appliquera à l'ensemble des organismes culturels et de loisirs culturels;
- elle harmonisera les services et les ressources de la bibliothèque municipale Éva-Senécal et des bibliothèques d'arrondissements pour les mettre en réseau;
- elle offrira aux organismes reconnus des programmes et services équivalents compte tenu des ressources disponibles sur le territoire concerné.



27



28



29

Conclusion

À l'occasion des travaux d'élaboration et de rédaction de la politique culturelle, la Ville de Sherbrooke s'est mise à l'écoute du milieu culturel reconnu, avec une grande acuité, afin de connaître sa réalité, de saisir ses aspirations et d'identifier des façons efficaces de l'accompagner dans la réalisation de ses projets. Tous ces objectifs ont été atteints. À preuve, la politique culturelle qui en a résulté.

Dans un premier temps, les constats furent établis. Rappelons les principaux : Sherbrooke est une ville de culture depuis ses origines; elle offre un cadre de vie des plus appréciables; on y trouve des particularités architecturales uniques au Québec qui contribuent à son cachet patrimonial; ses institutions d'enseignement universitaire et collégial, de même que ses centres de recherche, en font une ville du savoir à fort potentiel de développement; l'offre culturelle y est abondante et diversifiée; les équipements culturels majeurs mis en place tels les musées, les salles de spectacle et les bibliothèques contribuent grandement à la qualité de vie des citoyens; la culture est un important moteur de développement social et économique pour la ville; le soutien de la Ville à la vie culturelle est une nécessité; le nombre d'intervenants culturels sherbrookoïses est imposant; la fréquentation des lieux culturels par les citoyens est importante, preuve à l'appui; les réalisations et attraits culturels locaux demeurent trop peu connus au Québec et à l'étranger.

Par la suite, une cueillette d'informations sur le devenir culturel souhaitable de la ville, effectuée auprès des intervenants habilités à lui faire prendre forme, a donné lieu à une ébauche du document comprenant les cinq principes directeurs, les 10 orientations et les 38 moyens de réalisation de la politique culturelle. Ainsi, les principales aspirations du milieu culturel, c'est-à-dire celles qui faisaient consensus, ont été entendues, examinées et intégrées dans la politique. Mentionnons parmi celles-ci : la mise en valeur et le développement de la diversité culturelle; la consolidation des organismes soutenus au fonctionnement; la valorisation de la culture dans tout l'appareil municipal; l'harmonisation des programmes et des services culturels municipaux; le renforcement de la représentation du milieu culturel reconnu au sein du comité de la culture.

Les consultations menées auprès des intervenants culturels, tous secteurs d'activités confondus, ont confirmé la filiation entre le contenu de la politique et leurs attentes. Il reste à présent à la Division de la culture et de la bibliothèque, ainsi qu'aux sections des loisirs et du milieu de vie des arrondissements, d'élaborer des plans d'action qui concrétiseront les visées de la politique. La personnalité culturelle de la ville s'en trouvera assurément renforcée.

Membres des comités

La politique culturelle de la Ville de Sherbrooke a été adoptée par le conseil municipal le 17 mars 2003. Résolution n° C.M.2003-0931-00

Le comité de la culture de la Ville de Sherbrooke

Madame Chantal L'Espérance,
conseillère municipale et présidente du comité

Monsieur Louida Brochu,
conseiller municipal

Monsieur Douglas MacAulay,
conseiller municipal

Les personnes-ressources au comité de la culture

Monsieur Marc Bernier,
directeur musical du Chœur symphonique de Sherbrooke,
représentant des organismes accrédités

Madame Johanne Brouillet,
responsable des expositions et de l'animation à la Galerie d'art du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke,
représentante des organismes accrédités soutenus au fonctionnement

Madame Céline Dionne,
présidente du Club photo de Sherbrooke, représentante des organismes culturels reconnus

Monsieur Jacques Petit,
directeur du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Sherbrooke

Monsieur Yves Masson,
chef de la Division de la culture et de la bibliothèque de la Ville de Sherbrooke

Madame Brigitte Sirois
du Service des affaires juridiques et corporatives de la Ville de Sherbrooke, secrétaire du comité

Le groupe de travail

Élaboration et rédaction de la politique culturelle

Monsieur Yves Masson,
chef de la Division de la culture et de la bibliothèque de la Ville de Sherbrooke

Madame Pétronella Van Dijk,
contractuelle

Monsieur André Vigeant
(de mars à octobre 2002), contractuel

Rédaction de l'histoire culturelle de la Ville de Sherbrooke¹

Monsieur Antoine Sirois,
contractuel

Monsieur André Tessier,
contractuel

Le comité de soutien

Madame Gertrude Savoie,
directrice générale du Conseil de la culture de l'Estrie

Madame Jocelyne Jacques,
agente de recherche et de planification socio-économique à la Direction de l'Estrie du ministère de la Culture et des Communications du Québec

Madame Marjorie Tyroler,
agente de développement au Conseil régional de développement de l'Estrie

Madame Linda Travis,
chef de section - bibliothèque Éva-Senécal

Monsieur Jean-Marc Beaudoin,
conseiller à la vie culturelle à la Ville de Sherbrooke

Merci à MM. Christian-Marie Pons et Sylvain Bourdon pour leurs commentaires et conseils judicieux.

1. *Histoire culturelle Sherbrooke, ville de culture*, synthèse historique rédigée par M. Antoine Sirois avec le concours de M. André Tessier, publication de la Ville de Sherbrooke, mai 2003, 76 p.

Mentions de provenance

- Page couverture** : Sherbrooke la nuit, photo de M^{me} Arlette Vittecoq, 2002; Parc Strathcona, photo de M^{me} Suzanne Clerson, 2002
- 1- Le Musée des beaux-arts de Sherbrooke, photo de M. François Lafrance
 - 2- M^{me} Catherine Sénart et M. Jean-François Poirier dans *Barbe-Bleue* du Petit théâtre de Sherbrooke, photo de M. François Lafrance, 2001
 - 3- Le Centre d'interprétation de l'histoire de Sherbrooke, photo de la Société d'histoire de Sherbrooke, 2002
 - 4- Murale au centre-ville du groupe M.U.R.I.R.S., photo de M^{me} Arlette Vittecoq, 2002
 - 5- Élèves de l'école Sacré-Cœur dans *Les rythmes du monde*, photo de M^{me} Nathalie Letarte, 2002
 - 6- M^{me} Esther Gaudette et M. Adam Dymburt dans *Portrait de famille et de ses invités* de la Compagnie de danse Sursaut, photo de M. François Lafrance, 2001
 - 7- Une participante de l'école Soleil-Levant, au volet primaire de l'Expo-sciences Bell, finale régionale de l'Estrie, présente ses découvertes à une visiteuse, photo de M. Bernard Fauteux, 2002
 - 8- Chorale Les Mélodies d'antan, photo de M. Jocelyn Riendeau, *La Tribune/Imacom*, 2002
 - 9- Le Groupe Show en spectacle, photo de M. Jocelyn Riendeau, 2002
 - 10- M. Francis Rivard en spectacle, à la Maison des arts et de la culture de Brompton, dans le cadre des Journées de la culture, photo de M. Andrew Chartier, 2002
 - 11- Bibliothèque municipale Éva-Sénécal, photo de M^{me} Suzanne Clerson, 2002
 - 12- Étagères de livres de la bibliothèque Gisèle-Bergeron de l'arrondissement de Brompton, photo de M^{me} Gisèle Bergeron, 2002
 - 13- Lecteur au Salon du livre de l'Estrie, photo du Salon du livre, 2002
 - 14- M^{me} Karyne Gauthier dans *Qu'êtes-vous devenues?* de la Compagnie de danse moderne Axile, photo de M. Michel Caron, 2002
 - 15- Caillou et un enfant au Salon du livre de l'Estrie, photo du Salon du livre, 1998
 - 16- M^{me} Diane Lapointe et M. Gilles Jean dans *La Mandragore* produit par le Théâtre de l'aparté, photo de M. Jocelyn Riendeau, *La Tribune/Imacom*, 2002
 - 17- Sculpture de M. Mathieu Binette, photo de M^{me} Arlette Vittecoq, 2002
 - 18- M. François Boucher, troupe théâtrale À double tranchant, photo de M. Gilles Jean, 2002
 - 19- Dessin représentant M^{me} Marcelle Genesse de l'Obelle
 - 20- Isabelle L'Heureux en spectacle dans le cadre de l'événement Art-Circuit, photo de M. Michel Audet, 2002
 - 21- Sentier dans un des parcs de la ville, photo de la Division des communications de la Ville de Sherbrooke
 - 22- Centre culturel et du patrimoine Uplands, photo de M^{me} Annie Duriez, 2002
 - 23- Le Musée de la nature et des sciences, photo de M^{me} Arlette Vittecoq, 2002
 - 24- Valérie Labrecque en apprentissage au Club de tissage de Deauville, photo de Mme Marielle Doyon
 - 25- La Maison des arts et de la culture de Brompton
 - 26- M^{mes} Monique Trifiro, Louise Bérubé et Suzanne Garneau dans un atelier du Club de courtepoinette Manu-7, photo de M^{me} Nicole Bessette, 2002
 - 27- *Les parapluies d'Hochelaga-Maisonneuve* du Théâtre des petites lanternes, création avec des femmes en démarches d'insertion dans le marché du travail, photo de M^{me} Sylvia Rolfe, 2002
 - 28- Grand-père Cailloux invité par la Maison du jeune livre dans le cadre de la Journée mondiale du livre, photo de M. Jean-Paul Perras, 2002
 - 29- M^{mes} Jacynthe Tremblay et Julie Boucher ainsi que M. Alexandre Leclerc dans *La lanterne à musique* de La Musiquetterie, photo de M. Claude Poulin, *La Tribune/Imacom*, 2002
 - 30- Fontaine commémorative de M. James Mitchell (1852-1920) de M. Georges William Hill (1862-1934), photo de M^{me} Arlette Vittecoq, 2002

Collaborateurs à la publication

Coordination

Françoise Beauchemin, coordonnatrice à l'information et rédaction,
Division des communications de la Ville de Sherbrooke

Révision des textes

Françoise Beauchemin, coordonnatrice à l'information et rédaction,
Division des communications de la Ville de Sherbrooke

Yves Masson, chef de la Division de la culture et de la bibliothèque
de la Ville de Sherbrooke

Conception graphique

Tatou communication visuelle

Production

Division de la culture et de la bibliothèque de la Ville de Sherbrooke

Impression

MJB litho inc.

La politique culturelle de Sherbrooke est publiée par :

La Ville de Sherbrooke
191, rue du Palais Sherbrooke (Québec) J1H 6J8

Téléphone : (819) 821-5707

Télécopieur : (819) 821-5778

Site Internet : <http://ville.sherbrooke.qc.ca>

ISBN-2-922181-00-6

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2003



